

Le drame des urgences gersoises



Le drame des urgences gersoises

Ce lundi 26 mars, Antonin Bridard, 19 ans, jeune magasinier dans le secteur bois, débute sa journée à 7h30 dans l'entreprise condomoise Sarremejean.

Alors qu'il travaille sur une scie circulaire radiale, outil d'une dangerosité extrême, sa main gauche est sectionnée par la machine. Seul dans le hangar, il parvient malgré tout à alerter un collègue avant de se diriger vers la boîte à pharmacie. Son diplôme de secouriste lui permet de connaître le protocole de premiers soins, et il a le réflexe de récupérer sa main sectionnée, restée dans le gant, pour la conserver dans les conditions d'hygiène.

Son collègue, se rendant alors compte de la situation, appelle les pompiers. Il est 8h30.

A 8h34, les pompiers sont sur place.

C'est à partir de là que les faits se brouillent dans l'esprit d'Antonin, qui n'a pas perdu connaissance et perçoit en partie ce qui se passe autour de lui. Il entend parler d'hélicoptère, mais celui-ci ne viendra pas.

Le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) de Condom ne peut intervenir. Depuis les nouvelles dispositions imposées par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, il est en effet redirigé automatiquement (les nuits, jusqu'à 9 heures du matin) vers le SAMU de Toulouse.

Antonin est finalement transporté par les pompiers, avant de changer de véhicule sur le parcours, lui semble-t-il, mais toujours soutenu par la présence rassurante d'une femme pompier qui reste en permanence à ses côtés.

Il est pris en charge à Purpan à 12h01.

Il s'est donc déroulé trois heures trente entre l'accident et l'arrivée à l'hôpital, durant lesquelles les précieuses minutes vitales, et nécessaires à une rapide intervention, ont été perdues.

Le chirurgien de service ce jour-là pratique une greffe de la main durant sept heures. Antonin passera plusieurs jours en soins intensifs. Mais les nécroses qui sont apparues obligent à nouveau l'amputation du pouce, de l'index et du majeur. Durant son séjour de deux mois à l'hôpital, il se rendra douze fois au bloc opératoire, notamment pour des greffes de peau. Il ne lui reste au final que l'annulaire, et une moitié d'auriculaire. Sans parler de la douleur physique. Et psychologique.

De retour dans sa famille depuis le 29 mai, Antonin, d'un naturel pourtant volontaire, se retrouve maintenant confronté à la difficulté de retrouver une relative autonomie, et n'envisage pas l'avenir sans une prothèse digne de ce nom. Il sait de plus qu'il va devoir aller à Montpellier pour sa rééducation -et non pas à Toulouse- à partir de septembre, sans le soutien nécessaire de ses amis et ses proches.

Quant à la possibilité de reprendre un jour son activité d'ébéniste, elle n'est bien entendu plus envisageable aujourd'hui.

Antonin et sa famille entendent porter plainte contre X, pour connaître le déroulé exact des faits entre 8h34 et 12h01, ainsi que le degré de responsabilités de chacun dans sa prise en charge. Il est rejoint dans son combat par la Ligue des Droits de l'Homme, qui envisage de se constituer partie civile si la lettre adressée à la directrice de l'ARS Occitanie (lire ci-dessous) reste sans réponse.

De son côté, le syndicat Force Ouvrière (UDR) a rédigé une motion condamnant les politiques de casse de l'hôpital public (HPST de Bachelot, GHT de Touraine, loi santé de Buzyn) qui ont abouti au démantèlement des urgences, et qu'applique rigoureusement l'ARS. FO, qui en appellera aux autres syndicats, exige le rétablissement des urgences de nuit à Condom. Il estime que les dysfonctionnements survenus sont une conséquence de cette politique et seront inévitablement suivis de bien d'autres drames.

Combien faudra-t-il de vies brisées par la situation catastrophique des urgences dans le Gers pour que les pouvoirs en place daignent enfin entendre l'inquiétude et la détresse de toute une population, et reconsidèrent leur position ?



Pascal Levisaux
Président de la Ligue des Droits de l'Homme du Gers
p.levisaux@fdh.fr
06 76 91 92 01

à Mme La Directrice de l'ARS Occitanie
26-28 Parc club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel
34067 MONTPELLIER

Auch, le 1er juin 2018,

Objet : Demande d'une enquête suite au drame dans le Gers durant lequel un jeune adulte perd l'usage de sa main à la suite d'une prise en charge beaucoup trop longue par les Urgences

Madame la Directrice,

A la suite d'un reportage diffusé sur France3, le 25 mai 2018 durant son journal 19/20, la Ligue des Droits de l'Homme du Gers apprend qu'Antonin Bridard, âgé de 19 ans, a perdu l'usage de sa main à la suite d'un accident survenu le 26 mars dans l'entreprise Saurmejean située dans le Gers, à Condou.

Ce drame qui brise la vie de ce jeune gersois, nous apparaît scandaleux au regard de ce que met en lumière le reportage cité : l'accident survient à 3H30 mais la prise en charge par le service chirurgical compétent, celui de la main, en l'occurrence celui de l'hôpital toulousain Purpan, ne sera effective qu'à partir de midi, soit 3H30 après l'accident!

Ce délai est anormalement long, très long, trop long. Ses conséquences terribles.

Pourquoi et comment cela a-t-il pu se produire ?
Pourquoi le système des urgences n'a-t-il pas pu faire autrement, mieux ?
Une durée bien plus courte, une demi-heure de trajet avec un hélicoptère, aurait dû être la réalité d'Antonin.

C'est pourquoi nous vous demandons d'ordonner une enquête dans vos services pour que des explications soient données à la famille ainsi qu'à tous nos concitoyens.

La Ligue des Droits de l'Homme du Gers attend une réponse à ce courrier et sera particulièrement vigilante quant à son suivi et le fera régulièrement connaître à nos concitoyennes et concitoyens.

En attendant une réponse, veuillez, Madame La Directrice, croire en l'expression de mes salutations respectueuses.

**Pour la Ligue des Droits de l'Homme du Gers,
son président.**

Copie de la lettre de la Ligue des Droits de l'Homme adressée à la
directrice de l'ARS Occitanie